



# Document de politique

## VERS UNE CROISSANCE DURABLE DES ÉCONOMIES BLEUES EN AFRIQUE DANS DES CONDITIONS CLIMATIQUES EN ÉVOLUTION

### Messages clés

- Plus de 60 % de la production économique mondiale est générée à proximité des côtes. Dans certains pays africains, l'économie bleue représente un quart des recettes nationales et un tiers des recettes d'exportation.
- Les ressources aquatiques telles que le poisson, les récifs de corail, les algues, les minéraux, le pétrole et le gaz, ainsi que les services qu'elles produisent, et la résistance des côtes sont autant d'atouts qui peuvent être exploités de manière durable au profit des générations actuelles et futures.
- Les océans ne jouent pas seulement un rôle important pour la croissance et l'emploi : ils sont également essentiels pour la nutrition. L'Afrique a besoin de ses océans pour nourrir ses habitants, aujourd'hui comme demain.
- La croissance de la population littorale, la surpêche et la pêche illégale, la pollution, le tourisme non durable et d'autres problèmes dégradent et endommagent la biodiversité des écosystèmes côtiers et marins, réduisent les moyens de subsistance et accentuent la pauvreté.
- Le changement climatique est l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur les systèmes côtiers et marins ; en Afrique, ses impacts ont déjà été observés dans de nombreuses situations et régions. Bien que ses effets ne soient pas encore pleinement compris, le changement climatique multiplie les menaces pour les environnements côtiers et marins.
- Il est possible de développer une économie bleue de manière durable dans de nombreux secteurs d'activité, dont la pêche, l'aquaculture, les minéraux, l'énergie, le transport et le commerce, le tourisme et les loisirs ainsi que la biotechnologie marine. Alors que certains de ces secteurs n'auront besoin que de quelques encouragements et mesures de gouvernance supplémentaires, d'autres devront adopter des processus de planification plus approfondis et de meilleure qualité afin de réaliser pleinement leur potentiel et de produire des résultats plus durables.
- Les éléments suivants sont indispensables au développement de l'économie bleue : vision et engagement stratégiques, bonne gouvernance et investissements de la part de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics ou privés, nationaux ou internationaux.
- Les pays africains doivent développer leur économie des océans mais d'une manière qui tienne compte des impacts probables du changement climatique. Par exemple, il convient d'utiliser l'infrastructure verte pour prévenir l'érosion des côtes ; il faut adapter la conception des ports maritimes afin de les rendre plus résilients et de réduire ou atténuer leur impact environnemental ; il faut exploiter la puissance et la température de la mer comme sources d'énergie. Un grand nombre de ces techniques ont déjà été mises à l'essai et utilisées dans d'autres régions.
- À l'approche de la COP22, nous devrions ambitionner de promouvoir les océans dans le contexte des actions climatiques mondiales visant tant l'adaptation que l'atténuation, et notamment en Afrique. La COP22 sera l'occasion de dresser le bilan des actions climatiques en faveur des océans mais aussi de sensibiliser au besoin d'agrandir l'échelle de ces actions et d'améliorer notre base de connaissances collective et de lever des fonds à ces fins.

## Les océans et le développement économique

Plus de 60 % de la production économique mondiale est générée à proximité des côtes. Dans certains pays africains, l'économie bleue représente un quart des recettes nationales et un tiers des recettes d'exportation. Par exemple, on estime que les ressources côtières et marines de la région du sud-ouest de l'océan Indien contribuent à l'économie à hauteur de 22 milliards USD par an, la moitié provenant du tourisme côtier. En Afrique de l'Ouest, la zone littorale est le lieu de vie d'un tiers des habitants et la source d'environ la moitié du produit intérieur brut (PIB) (de plus amples informations sont données dans l'encadré 1). Les pays africains souhaitent développer davantage leur économie bleue.

Les ressources aquatiques telles que le poisson, les récifs de corail, les algues, les minéraux, le pétrole et le gaz, ainsi que les services qu'elles produisent et la résistance des côtes, sont autant d'atouts qui peuvent être exploités de manière durable au profit des générations actuelles et futures.

### Encadré 1 : Quelques données sur l'économie bleue en Afrique

- Plus de 12 millions de personnes participent au seul secteur de la pêche, y compris la pêche dans les eaux intérieures, l'aquaculture et les pêches de capture marines.
- Le poisson est une source importante de protéines animales. En moyenne, les Africains consomment 9,7 kg de poisson par an, un taux qui pourrait s'accroître si l'on considère la moyenne mondiale qui s'élève à 18,9 kg.
- Les océans, les côtes, les récifs coralliens et les plages sauvages attirent les touristes en Afrique. Selon CNN, 13 % des 100 meilleures plages du monde se trouvent sur le continent africain.
- Environ 90 % du commerce mondial est transporté par cargo sur les océans.
- La production pétrolière en mer représente environ 30 % du total de la production mondiale de pétrole.

## Les océans et la sécurité alimentaire

Les océans ne jouent pas seulement un rôle important pour la croissance et l'emploi : ils sont également essentiels pour la nutrition. L'Afrique a besoin de ses océans pour nourrir ses habitants. Dans les pays côtiers et insulaires, la proportion de la consommation de protéines provenant du poisson est remarquablement élevée : elle est par exemple de 50 % au Mozambique, de plus de 60 % en Sierra Leone et au Ghana et de 70 % en Tanzanie.

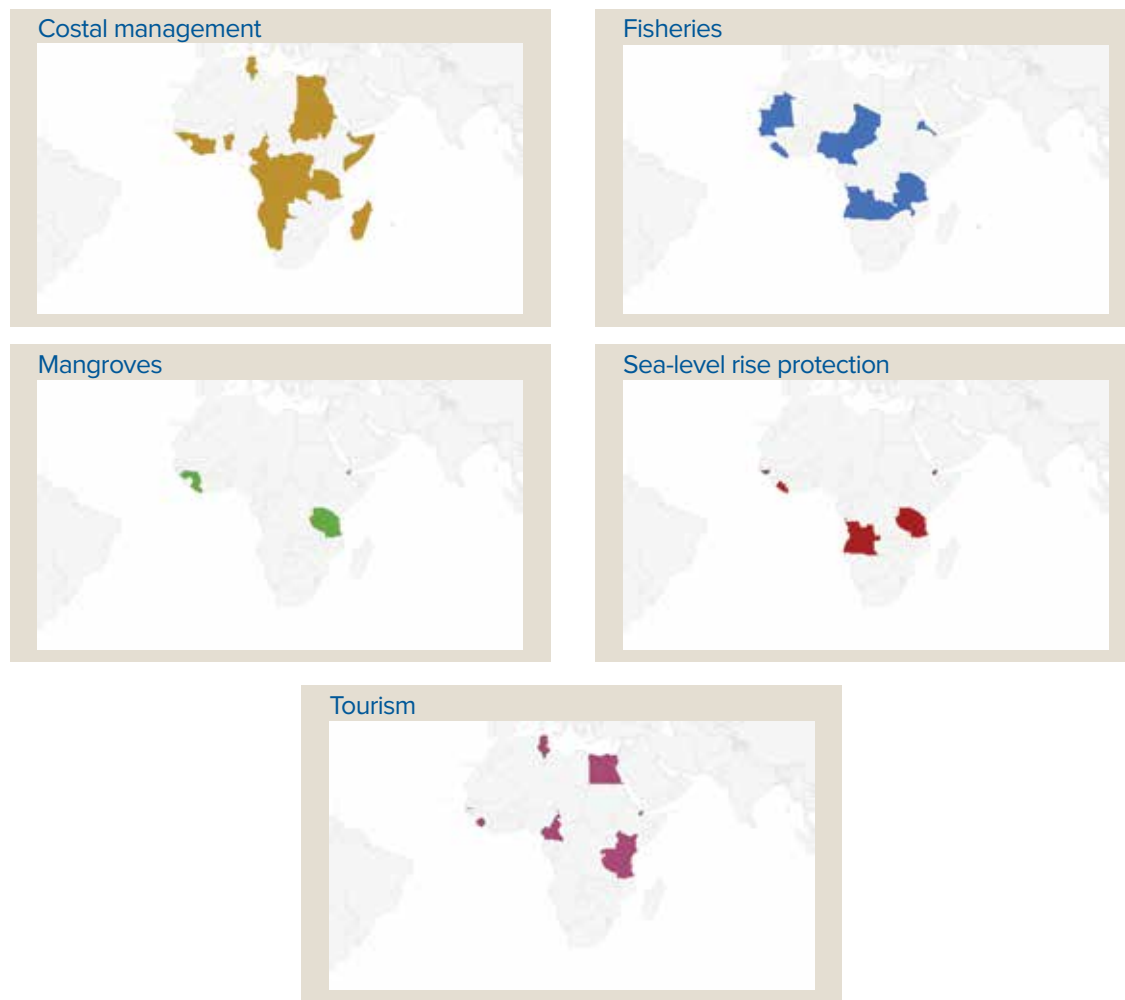
## Vulnérabilité des côtes

Sur tout le continent, les communautés établies le long des côtes sont directement dépendantes des services fournis par ces écosystèmes marins et côtiers puisqu'elles sont souvent pauvres, vulnérables et susceptibles d'être les plus durement touchées par les changements affectant ces environnements. La croissance de la population côtière, la surpêche et la pêche illégale, la pollution, le tourisme non durable et d'autres problèmes dégradent et endommagent la biodiversité des écosystèmes côtiers et marins, réduisent les moyens de subsistance et accentuent la pauvreté. Les communautés côtières présentent une plus forte tendance à émigrer, exposant ainsi les jeunes à de graves dangers au cours des itinéraires de migration et privant le continent d'un moteur de croissance et de créativité.

## Combattre le changement climatique

Le changement climatique est l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur l'équilibre de cet environnement et, en Afrique, ses impacts ont déjà été observés dans de nombreuses situations et régions. Le changement climatique multiplie les menaces pour les environnements marins et côtiers bien que ses effets ne soient pas encore bien compris. L'évolution des températures, la modification des courants océaniques, l'érosion côtière et les risques d'inondation exacerbent les pressions auxquelles les écosystèmes sont déjà exposés. Bien que certains impacts visibles aient été détectés dans de nombreuses zones des pays du littoral africain, de grandes incertitudes continuent de planer. Dans les chapitres relatifs à l'adaptation de leurs contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN), de nombreux pays africains ont souligné l'importance des océans et des côtes (voir l'encadré 2).

## Encadré 2 : Les océans et les côtes dans les chapitres relatifs à l'adaptation des CPDN africaines



### Développer durablement l'économie bleue

Il est possible de développer l'économie bleue dans de nombreux secteurs d'activité, dont la pêche, l'aquaculture, les minéraux, l'énergie, le transport et le commerce, le tourisme et les loisirs ainsi que la biotechnologie marine. Alors que certains de ces secteurs n'auront besoin que de quelques encouragements et mesures de gouvernance supplémentaires, d'autres devront adopter des processus de planification plus approfondis et de meilleure qualité afin de réaliser pleinement leur potentiel et de produire des résultats plus durables.

Là où différentes industries souhaitent utiliser le même espace où les mêmes ressources, il est possible que la concurrence et les tensions s'intensifient. Il faudra alors comprendre quel est le meilleur compromis afin de prendre des décisions qui optimisent les avantages économiques, sociaux et environnementaux. Il est nécessaire de renforcer la planification ainsi que la coordination régionale afin d'optimiser les investissements et de gérer les externalités grâce à de meilleures réglementations, au suivi et à la surveillance des océans, à la protection du littoral et à la gestion des déchets. Pour garantir la durabilité et améliorer l'efficacité, il est important de créer des synergies entre les différents éléments de l'économie des océans.

Le développement des économies bleues nécessite (1) une vision et un engagement stratégiques ; (2) une bonne gouvernance ; et (3) des investissements (voir l'encadré 3).



### Encadré 3 : Éléments indispensables pour le développement de l'économie bleue : vision, gouvernance et investissements

- 1) Développer une vision. Les pays africains sont signataires des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, dont un grand nombre sont particulièrement pertinents pour l'économie bleue, notamment l'ODD no 1 (éradication de la pauvreté) et l'ODD no 14 (protection de la vie sous-marine). La plupart des gouvernements africains ont soumis des contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les nations africaines sont également parties à plusieurs alliances régionales offrant des cadres adaptés sur le plan de la coordination et des synergies, y compris la Charte Africaine sur les Transports Maritimes, la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans (qui a produit la Stratégie AIM 2050), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), qui a adopté une feuille de route pour l'économie bleue et, surtout, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui s'inscrit dans la lignée de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. Ces déclarations et ces plans devront être traduits en actions sous l'égide des nations africaines.
- 2) Promotion de la bonne gouvernance. Il est crucial que les réformes de la gouvernance et les décisions de gestion s'appuient sur une bonne gouvernance basée sur la science, des données et la technologie, que ce soit pour garantir une gestion durable des stocks de poissons ou la prise en compte des habitats naturels critiques lors des activités d'exploration pétrolière. La garantie des droits fonciers des communautés bien organisées s'est également avérée efficace pour restaurer les zones de pêche et les moyens d'existence.
- 3) Augmentation des investissements. Afin de réaliser pleinement le potentiel de l'économie bleue, des investissements considérables seront nécessaires pour appuyer l'amélioration de la gouvernance, les initiatives communautaires et un environnement propice à l'engagement responsable et durable du secteur privé.

### Une économie bleue également plus verte

À l'avenir, les pays africains doivent développer leur économie bleue mais d'une manière qui tienne compte des impacts à court et long termes du changement climatique. Un grand nombre de techniques, déjà mises à l'essai et utilisées dans d'autres régions, peuvent être adaptées aux différents contextes en Afrique. Par exemple :

- Il faut non seulement utiliser des infrastructures grises mais aussi des infrastructures vertes pour protéger le littoral contre l'érosion ;
- Il faut adapter la conception des ports maritimes pour qu'ils soient plus résilients face au changement climatique et ne provoquent pas l'érosion ;
- Il convient de développer des sources d'énergie alternatives qui exploitent la puissance et la température des mers ;
- Il faut développer le capital humain dans différents sous-secteurs de l'économie bleue ;
- Les prévisions des modèles climatiques doivent être rendues publiques pour orienter les investissements et assurer leur sécurité.

### Les océans et la COP22

L'Accord de Paris adopté dans le cadre de la COP21 ne fait qu'une seule fois référence aux océans, dans son préambule. Alors que la COP22 approche, nous devrions ambitionner de promouvoir les océans dans le contexte des actions climatiques mondiales visant tant l'adaptation que l'atténuation, et notamment en Afrique. La COP22 sera l'occasion de dresser le bilan des actions climatiques en faveur des océans mais aussi de sensibiliser au besoin d'agrandir l'échelle de ces actions et d'améliorer notre base de connaissances collective et de lever des fonds à ces fins. Selon le Business plan pour le climat en Afrique de la Banque mondiale, un minimum de 670 millions USD sera requis avant 2020 pour promouvoir des économies bleues sensibles au climat et protéger les zones côtières.